

*16 septembre 2015*

**Réponse du Conseil administratif à la motion du 21 novembre 2012 de MM. Adrien Genecand, Alexandre Wisard, Mathias Buschbeck, Guy Dossan, Rémy Burri, Alain de Kalbermatten, Olivier Fiumelli, Christo Ivanov et Pascal Spuhler: «A quand le retour de la vraie démocratie lors des concours de la Ville?»**

*TEXTE DE LA MOTION*

Considérant:

- les nombreux concours d'architecture organisés par la Ville de Genève;
- le non-respect dans la réalisation des projets primés, révélé encore récemment avec les exemples emblématiques comme la «tour des Grottes» ou encore la traversée piétons-cyclistes du pont du Mont-Blanc;
- l'impact urbain et les particularités de quartiers parfois méconnues des spécialistes;
- les coûts importants engagés dans l'organisation de ces concours;
- le souci de faire accepter plus facilement les projets par la population et le Conseil municipal,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'instaurer, pour chaque concours, une délégation du Conseil municipal dans le jury. Le nombre de personnes dans cette délégation, au minimum deux, doit être représentatif des sensibilités politiques.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Le Conseil administratif prend acte de l'intérêt porté par la majorité des membres du Conseil municipal aux concours organisés par la Ville de Genève et s'en réjouit.

Le Conseil administratif considère, en effet, que les procédures de concours organisées selon les règles SIA 142 et telles que pratiquées en ville de Genève constituent un instrument efficace pour garantir la qualité architecturale et urbaine des projets de construction ou d'espaces publics. Pour les projets importants et dont les enjeux dépassent ceux d'une simple organisation fonctionnelle d'un programme, les concours permettent de véritablement tester différentes options de projet. Par la diversité des solutions proposées par les concurrents, la Ville de Genève peut ainsi s'assurer que la réalisation finalement choisie sera celle correspondant le mieux aux attentes de la Ville, de ses habitants et des futurs usagers. Par ailleurs, par leur caractère anonyme et ouvert à tous les profession-

nels, les concours permettent également d'assurer la relève de la profession. Ils fournissent à de jeunes bureaux une réelle opportunité d'accéder à la commande publique et, ainsi, permettent le démarrage d'une nouvelle entreprise. C'est aussi un rôle que doit assumer une collectivité publique soucieuse de conserver un tissu économique local équilibré et de qualité.

De manière générale, et contrairement à ce qui est exprimé dans les considérants de la motion, les procédures de concours aboutissent à des réalisations, non seulement conformes au projet lauréat, mais surtout dans des délais généralement plus courts que les projets d'envergure similaire menés sans concours.

C'est ainsi que depuis 2007, 24 concours ont été organisés par la Ville de Genève, concours qui, pour la plupart, aboutissent à des réalisations exemplaires.

#### *Concours organisés par la Ville de Genève depuis 2007*

2007: immeuble rue du Cendrier (avec la FVGLS)	réalisation terminée
2007: herbiers et espaces d'accueil du CJB	réalisation terminée
2008: extension du Musée d'ethnographie	réalisation terminée
2009: Nouvelle Comédie	requête déposée
2009: extension de la crèche des Gazouillis	réalisation terminée
2010: espaces publics gare des Eaux-Vives	requête prête à être déposée
2010: écoquartier Jonction	réalisations en cours
2010: salle de gymnastique des Cropettes	réalisation terminée
2010: immeuble de logements rue Louis-Favre	projet bloqué
2011: groupe scolaire de Chandieu	réalisation en cours
2011: immeuble de logement Grottes 8-10	requête déposée
2011: place du Petit-Saconnex	requête déposée
2011: espace de quartier écoquartier Jonction	requête délivrée
2011: passerelle piétonne pont du Mont-Blanc	projet en attente
2012: équipement public au parc Geisendorf	études en cours
2012: immeuble de logements rue des Cordiers 8	études en cours
2012: immeuble de logements ch. Dr-J.-L.Prévost (FVGLS)	requête déposée
2013: aménagement place de jeux bois de la Bâtie	études en cours
2013: espaces publics plateau de Champel	études en cours
2013: Pavillon de la danse	études en cours
2014: gare des Eaux-Vives, immeubles B, C	démarrage des études
2014: ancien Manège	étude en cours
2014: aménagement place des Augustins	étude en cours
2015: aménagement Bois-des-Frères 115, Vernier	étude en cours

*Concours dont la procédure est en cours*

2015: espaces publics rue Pierre-Fatio	jugement octobre 2015
2016: valorisation des fouilles archéologiques du bastion de Saint-Antoine	lancement printemps 2016

Force est de constater qu’à l’exception de deux projets qui, certes, connaissent des difficultés, tous ces projets suivent leur cours.

Ce succès est certainement dû à toute une série de facteurs, parmi lesquels la participation de représentants de la population, par le biais des associations d’habitants, joue aussi un rôle positif. En théorie, les concours de la Ville de Genève auraient pu inclure également, dans leurs jurys, un ou deux représentants du Conseil municipal. Il est rappelé toutefois que les concours sont soumis à des règles d’absolue confidentialité et que tous les débats du jury, depuis la validation du programme jusqu’au jugement final, sont soumis au secret total. Les membres du jury sont donc désignés *ad personam*; ils ne peuvent être remplacés ni rapporter au groupe dont ils émanent, à aucun stade de la procédure.

Ainsi, considérant les éléments cités ci-dessus de même que la confusion des rôles entre être membre d’un jury de concours et membre du Conseil municipal, impliqué dans le processus décisionnel ultérieur, le Conseil administratif a finalement décidé de ne pas entrer en matière sur cette proposition.

Le conseiller administratif reste toutefois disposé à réfléchir, avec le Conseil municipal, à toute autre forme de participation du Conseil municipal qui serait conforme et adaptée aux règles imposées par cette procédure.

Au nom du Conseil administratif

Le directeur général:  
*Jacques Moret*

Le conseiller administratif:  
*Rémy Pagani*